



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### SÉANCE DU 7 AVRIL 2023

---

L'an deux mille vingt trois, le sept du mois d'avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public pour l'Animation des Jeunes à Gradignan s'est réuni à la Mairie, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Michel LABARDIN, Président.

**PRÉSENTS** : Collège des Élus : M. LABARDIN, Président, M. BONADEI, Mme LAMOTTE, Mme RIVENC, Mme SUKKARIE

Collège des Membres actifs : M. BIDEAU, Mme BUCCIAGLIA, M. DARTIALH, Mme FOREST, M. MORAS.

Membre de droit : M. VANZWAELMEN, Directeur de l'EPAJG.

**EXCUSÉS** : Mme MORIN, Vice-Présidente, M. BERGES, Mme BURGIN, Mme CHARAF-HNINA, M. JOYEUX.

Mme GALIACY, CAF de la Gironde

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION** : /

**ABSENTS** :

Monsieur GLEYZE, Président du Département de la Gironde  
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports Gironde (DRAJES).

Responsable du Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine - Bordeaux (CRIJNA).

Invités présents :

M. DUMONT, Directeur Général des Services – Ville de Gradignan

M. BOUDIGUE, Directeur Général Adjoint des Services - Pôle Vie locale – Ville de Gradignan

Mme de SIGY, Directrice Générale Adjointe des Services – Pôle stratégie territoriale et contractualisation - Ville de Gradignan

M. NICANOR, Association Prévention Spécialisée « Feu Vert »

Invités excusés :

Mme CHARLES, Directrice du centre de loisirs « Clos du Vivier »

Melle PORTETS, Chargée de structure EPAJG Malartic

M. CARQUIL, Chargé de structure EPAJG Bourg

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Marie-Line LAMOTTE

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE** : 15

**DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** : 31 Mars 2023

## **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :**

### I. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

### II. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MARS 2023

### III. DÉLIBÉRATIONS

2023/04/07 – 01 Budget Primitif 2023

2023/04/07 – 02 Délibération tarifaires  
> Tarifs activités enfants-jeunes-adultes-familles 2023 / 2024

2023/04/07 – 03 Délibération tarifaires  
> Tarifs emplacement foodtrucks Festival PLAY

### IV. POINT D'ACTIVITÉ PAR STRUCTURE ET TEMPS FORTS

### V. QUESTIONS DIVERSES

-----  
**LA SÉANCE EST OUVERTE**  
-----

MONSIEUR LE PRÉSIDENT OUVRE LA SÉANCE ET EXCUSE LES DIFFÉRENTS MEMBRES ABSENTS.

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Bonjour à toutes et tous, merci d'être présents ce soir pour ce CA.*

*«Nous allons commencer cette séance.*

*Il faut désigner un secrétaire de séance. Qui est-ce qui fait le secrétariat de séance d'habitude, il y a quelqu'un de désigné ? Soit Claire ou Marie-Line. Qui l'a fait la dernière fois ? Claire ! Bon merci Marie-Line*

**Madame LAMOTTE,**

*« Avec plaisir, je n'osais pas prendre la place de Claire, mais je dois dire que j'en suis très honorée. »*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*« Pour l'adoption du secrétaire de séance, nous votons, à l'unanimité, merci. »*

*« Je vous propose d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 22 mars 2023.*

*Vous l'avez lu, maintenant ce sont des versions assez exhaustives qui traduisent les verbatims des uns et des autres*

*Avez vous des remarques sur se procès-verbal ?, des demandes de précisions ?, des modifications ?*

*S'il n'y en a pas, je vous propose de l'adopter, tout le monde est d'accord, pas d'opposition*

*Nous approuvons s'il vous plaît, à l'unanimité. Je vous en remercie.*

-----  
Le procès-verbal de la séance du 22 mars 2023 est approuvé à l'unanimité sans observation.  
-----

-----  
**Monsieur le Président passe à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour**  
-----

**2023/04/07-01 Budget primitif 2023**

Mis en ligne le 19/04/2023

## Établissement Public pour l'Animation des Jeunes à Gradignan EPAJG

2023/04/07 – 01

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

14 AVR. 2023

Bureau du Courrier

### BUDGET PRIMITIF 2023

**Monsieur LABARDIN, Président, expose au Conseil d'Administration :**

Mesdames, Messieurs,

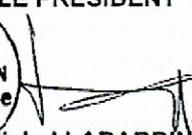
Le Conseil d'Administration adopte :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, le montant de 1 829 500 €,
- Au niveau du chapitre pour la section d'Investissement, le montant de 17 000 €,

Le Budget Primitif de 2023 qui s'élève, en recettes comme en dépenses, à un million huit cent quarante six mille cinq cent euros ( 1 846 500, 00 € )

Après en avoir délibéré, cette proposition, mise aux voix est adoptée par le Conseil d'Administration.

Pour copie certifiée conforme au registre

LE PRÉSIDENT  
  
E.P.A.  
JEUNESSE  
GRADIGNAN  
Hôtel de Ville  
33170  
Michel LABARDIN

**Cette délibération donne lieu aux déclarations suivantes :**

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*« On commence par le budget primitif 2023 qui va nous être présenté.*

*La délibération comme vous le voyez est très sobre, il s'agit d'approuver un budget primitif qui s'élève en recettes et en dépenses à 1 846 500 €. Nous allons maintenant regarder la décomposition à la fois en charges et en produits.*

*Fabien je vous donne la main pour la présentation.*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*« Merci monsieur le Président, je vais vous proposer une synthèse du budget 2023 de l'EPAJG.*

*J'ai décliné le budget primitif en deux chapitres les charges et les produits l'intérêt c'est de montrer l'évolution du BP 2022 et celle du BP 2023 .*

*En ce qui concerne les charges de caractère général nous sommes sur une dépense 2023 de 270 000 €, c'est ce que j'avais expliqué dans le rapport d'orientations budgétaires, en tout cas on se projette sur une capacité à réduire légèrement les charges à caractère général pour la structure générale de l'EPAJG. Au niveau du bourg et de Malartic on est à une dépense qui a augmenté , je vous expliquerai la raison de cette augmentation de dépenses qui est de 169 000 € en 2023.*

*Sur le Clos du Vivier on réduit et on passe sur une dépense prévisionnelle de 53 000 € et sur l'espace Barthez aussi on peut être amené à réduire la dépense sur cette année.*

*Les explications qui consiste à comprendre l'articulation budgétaire entre le BP 2022 et 2023 sur les charges à caractère général notamment sur le Bourg l'augmentation est dû au fait qu'il y a un certain nombre de dépenses notamment les assurances, l'essence, un certain nombre de contrats qui sont répertoriés dans le code de dépenses 1000 qui correspond aux structures Bourg-Malartic J'avais notifié aussi la SACEM, les produits d'entretien Il faut aussi les prendre en compte on a du projeter une dépense différente de l'année dernière on connaît le contexte les dépenses ont augmenté, les assurances on a pris plus de 3000 € on était à 5900 € on passe à 9 000 € enfin voilà et ça ce sont des dépenses que l'on enregistrent dans le tableau de dépenses du dossier primitif sur les structures Bourg/Malartic.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*« Les diminutions sur le Clos et Barthez comment on le justifie ?*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*« Les diminutions sur le Clos et l'Espace Barthez, c'est notamment lié et on le verra après au niveau des produits, à la perte des contrats aidés et donc forcément quand on a des contrats et se doit aussi de dépenser de l'argent pour former les animateurs que l'on recrute en contrats aidés et c'est vrai que cette année, nous avons eu moins de dépenses aux alentours de 4500 € ayant eu moins de contrats aidés. Pour Barthez c'est un peu différent, nous avons projetés au BP 2022 une dépense de 55 000 € et au regard de l'activité qui a été mis en place, et les animations sur l'espace Barthez l'année dernière, on a eu une dépense qui n'a pas correspondu au budget prévisionnel de l'année 2022.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*« Oui on ne peut pas le voir encore, ce n'est pas un compte Administratif. On compare de BP à BP c'est-à-dire inscription prévisionnelle à inscription prévisionnelle, mais évidemment le bon niveau de la dépense c'est celui du compte administratif mais que l'on examinera plus tard, donc vous vous fondez sur la réalité de la dépense pour réajuster c'est normal.*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*« Exactement après au budget supplémentaire de septembre on verra si cela sera nécessaire ou pas. Nous sommes comme même dans une situation un peu atypique en ce moment sur l'espace Barthez avec le départ de la chargée de structure on verra aussi en fonction des projets qui seront menés sur le quartier quelle déclinaison et quel incidence cela aura sur le budget 2023.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*« Très bien sur les charges de personnel.*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*« Charges de personnel, c'est là où effectivement cette année il y a quand même une grande variable par rapport à l'année 2022 quand on décline on était à 1 440 000 € on passe à 1 541 500€ c'est pareil on décline les dépenses sur le Bourg/Malartic, le clos et sur Barthez.*

*Sur le Bourg/Malartic on avait projeté 480 000 € la dépense réelle elle était légèrement au-dessus cette année il y a un delta qui s'explique pour plusieurs raisons il y a l'augmentation sur l'ensemble des structures l'augmentation du SMIC l'augmentation de la gvt, l'augmentation du point d'indice.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*« Pour faire le lien avec le budget communal il y a eu une évolution du point d'indice qui heureusement à permis la revalorisation salariale, mais qui a un impact de plusieurs dizaine de milliers d'euros sur le budget de l'EPAJG.*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*« Des nominations à venir aussi, une chargée de structure. Le salaire du directeur de l'EPAJG qui a impacté sur douze mois alors qu'il était sur 7 mois l'année dernière.*

*Et aussi une enveloppe budgétaire de 6 000 €uros qui a été projeté cette année pour accompagner les enfants à besoins spécifiques, on travail autour de l'inclusion, aussi bien au niveau des écoles maternelles et élémentaires, sur les pauses méridiennes aussi en accueil du matin et du soir et au niveau de l'EPAJG, il n'y avait pas eu jusqu'alors d'inscriptions budgétaires pour des dépenses notamment sur le Château Malartic et sur le Bourg et cette année, nous accueillons des enfants qui ont des besoins d'accompagnement spécifique et qui génèrent une dépense probable projetée pour 2023.*

*Pour l'Espace Barthez, là on voit un gros différentiel, lié au départ de la chargée de structure, Nathalie Modarelli, il y a eu l'organisation d'une rupture conventionnelle qui a été établit et donc celle-ci a eu une incidence sur le budget puisque l'année dernière nous étions à 135 000 € et cette année nous sommes à 169 500 €, c'est pour cela que l'on voit une grande variable au niveau de la projection budgétaire entre le BP 2022 et le BP 2023.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*« Donc au final en terme de charges nous sommes à 98 500 € de plus que l'année précédente et pour une large partie c'est l'évolution salariale.*

*Très bien, sur les investissements.*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*«Les investissements, nous sommes partis sur une enveloppe à peu près similaire à l'année précédente, étant dans un contexte de sobriété aussi, au niveau des achats d'investissement cette année, il n'y a pas de chose de projeté différente des années précédentes, donc nous partons sur un montant similaire. Par contre pour l'année prochaine on envisagera l'achat d'un nouveau minibus pour remplacer celui qui a une dizaine d'années au niveau du Bourg/Malartic. Je pense que l'année prochaine au niveau investissements à l'EPAJG l'enveloppe budgétaire sera plus conséquente.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Très bien, on regarde les produits.*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

« Au niveau du Bourg/Malartic, on recense une fréquentation plus importante au niveau des adhésions, de la fréquentation du Bourg au niveau des jeunes, et de Malartic avec les enfants, donc forcément cela se décline par des services et des produits qui sont projetés sur une somme plus conséquente que l'année dernière, on par sur une montant d'environ 10 000 € cette année.

Sur le Clos du Vivier il n'y a pas de recettes puisque celles-ci sont au niveau de la Ville de Gradignan. Pour information cette année, la projection est aux alentours de 350 000 € de recettes pour la Ville de Gradignan au sujet de la tarification du centre de loisirs du Clos.

La projection pour l'Espace Barthez on reste sur un produit identique à l'année dernière.

Au niveau des dotations-participations, une légère augmentation sur le Bourg-Malartic liée à la Prestations de Service Ordinaire de la CAF (PSO) le fait d'avoir plus d'adhérents enfants/jeunes qui fréquentent le Bourg-Malartic, forcément induit une participation supplémentaire d'un montant de 2500 € de la part de la CAF.

Pour le Clos, cela rejoint ce que je disais tout à l'heure au niveau des charges, on a ce déficit de l'État vis-à-vis des contrats aidés avec quand même une somme conséquente de – 32 000 € par rapport à l'année dernière.

Et ensuite pour l'Espace Barthez, on reste sur un financement pour cette année 2023 à hauteur identique de 81 500 € avec la déclinaison des participations du Département, de Domofrance, de la CAF, de Bordeaux Métropole et de l'État. En tout cas pour l'instant la projection financière est identique au niveau des produits pour l'Espace Barthez.

Ce qui fait que forcément quand on fait le différentiel entre le BP 2022 et le BP 2023, il est de 120000€ cette année de dépenses et de dotations de la commune.

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

«Très bien, dotation de la commune 1 285 000 € qui a été prise en compte dans le cadre du vote du budget communal hier soir. Il est bon de rappeler que les produits du CLSH sont perçus par la commune.

**Monsieur VANZWAELMEN,**

« Oui, ils n'apparaissent pas dans le budget de l'EPAJG.

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

«Sur 2022 vous disiez 323 000 €. Et il n'y a pas de prévision en hausse.

**Monsieur BOUDIGUE,**

«Nous sommes sur une projection assez identique à l'année dernière

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

«Tous les sites de CLSH sont plein que ce soit le Clos, les Tourelles ou le Château Malartic.

**Monsieur BOUDIGUE,**

«Château Malartic et les Tourelles oui, au Clos au niveau élémentaires on est sur un niveau de fréquentation équivalent quasiment au maximum de la capacité d'accueil, par contre depuis deux-trois ans, depuis le COVID et certainement un tassement démographique on avait observé une baisse de fréquentation au niveau du bâtiment des maternelles chez les 4 – 5 ans moyenne section, on est une sur fréquentation identique aujourd'hui on peut envisager un niveau de recettes équivalent pour l'année.

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

«Évidemment le CLSH suit l'évolution démographique des écoles, puisqu'on a eu une montée en charge des écoles il y a quelques années mais maintenant il y a plutôt un effet plateau, donc cela commence par la maternelle et cela se retrouvera avec les élémentaires.

Pour ce qui est des produits perçus par la commune et bien nous avons voté hier soir les tarifs. Tous les tarifs de la Ville, et notamment tout ce qui est lié à l'activité du cycle scolaire avec la restauration municipale et le centre de loisirs. Les tarifs ont évolués, ils ont été échelonnés entre 0 et 6 % en fonction des tranches de revenus, le maximum étant à 6 % pratiquement au niveau de l'inflation, pas tout à fait pour les tranches les plus hautes, en considérant que par comparaison

aux centres de loisirs de plusieurs villes environnantes, nous sommes pratiquement les tarifs les moins élevés, donc c'est un petit rattrapage, en volume on ne couvrira pas l'inflation mais cela permet de soutenir un peu l'activité.

En fonctionnement on est sur 1 829 500 € c'est à dire 98 500 € d'évolution.

Sur les investissements, il s'agit du virement à la section d'investissement pour 17 000 €.

Le budget présenté de manière synthétique, c'est toujours intéressant de regarder par structure, quelle sont les évolutions.

Est-ce que vous avez des remarques, des questions par rapport à ce budget notamment sur la ventilation par site.

Il pourrait y avoir des évolutions puisqu'il est annoncé une augmentation de la valeur du point d'indice aussi en 2023, dans le courant de l'année, donc il pourrait y avoir un impact sur le niveau des dépenses. En période d'inflation importante l'État revalorise les salaires des fonctionnaires ce qui est logique évidemment il y a eu plusieurs années de stagnation mais compte-tenu de l'inflation 2022 il y a eu une augmentation de 3,5 % et donc 2023 William je ne sais pas si vous avez des informations ont est sur du 2 %.

**Monsieur DUMONT,**

«Aux alentours 1,8 %, et on est certain d'avoir une augmentation du SMIC fin avril de 2 % là par contre c'est acté.

**Madame LAMOTTE,**

«J'ai une question, par rapport au site de Favard, qui vient d'être inauguré, est-ce que cela va rentrer dans le budget ;

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

«Cela va rentrer dans la ligne Barthez je pense.

**Madame LAMOTTE,**

«Cela va être intégré à Barthez

**Monsieur VANZWAELMEN,**

«Là nous avons essentiellement investi sur du matériel, on a dépensé la somme d'environ 2 500€ pour équiper le site. Ensuite il y a un personnel qui est mis à disposition de l'Espace Barthez et se présente tous les jours de 14 heures à 19 heures sur le site de Favard. En terme de dépenses pour le moment on a su aussi récupérer du matériel que l'on avait sur l'Espace Barthez. Il y aura forcément des dépenses mais pour le moment on reste sur une enveloppe qui ne nécessite pas en tout cas de grande marge de manœuvres.

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

«Oui, en terme de personnel c'est l'équipe de Barthez qui est redéployée sur Favard. Après si la structure trouve une vie autonome avec des moyens à y mettre, je pense qu'il sera nécessaire d'isoler. On part plutôt sur l'entité « structures de proximité Barthez-Favard » fondue en une seule ligne budgétaire.

D'autres remarques ou demandes de précisions ?

Merci en tous les cas de ce travail qui est toujours délicat, faire une prévision c'est complexe surtout qu'il y a des niveaux de fréquentation que l'on ne maîtrise pas et notamment en centre de loisirs avec les ratios d'encadrement donc c'est sur une moyenne évidemment et c'est la réalité ensuite qui validera la prévision.

Donc il nous faut voter ce budget, est-ce que vous êtes tous d'accord ceux qui ont le droit de vote sur l'approbation du budget, est-ce que quelqu'un s'abstient, ou je l'espère ne vote pas contre.

Merci en tous les cas de la confiance que vous témoignez à l'équipe et on souhaite les remercier parce que cette belle équipe à l'EPAJG, qui se déploie sur plusieurs sites, qui a un impact important sur la politique jeunesse de la Ville et qui depuis quelques années donne de bons résultats et surtout une capacité à proposer aux enfants et aux jeunes de la commune de vrais loisirs éducatifs et un accompagnement personnalisé.

Plus de questions ? Nous votons s'il vous plaît, à l'unanimité. Je vous en remercie.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**2023/04/07-02 Tarifs activités enfants-jeunes-adultes-familles 2023-2024**

Monsieur le PRÉSIDENT,

«Maintenant nous avons la tarification des activités. Fabien je vous laisse présenter.

**Établissement Public pour l'Animation des Jeunes à Gradignan  
EPAJG**

2023/04/07 – 02

PRÉFECTURE  
DE LA GIRONDE  
14 AVR. 2023  
Bureau du Courrier

**TARIFS ACTIVITES ENFANTS / JEUNES / ADULTES/ FAMILLES 2023-2024**

**Monsieur LABARDIN, Président, expose au Conseil d'Administration :**

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu des équilibres budgétaires et de la nécessaire prise en compte des besoins et contraintes des usagers, je vous propose donc la politique tarifaire suivante pour l'année 2023/2024, applicable à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2023 :

**1. Tranches de tarification modulée**

Le quotient familial est calculé, comme défini par la Caisse d'Allocations Familiales, sur la base de 1/12<sup>ème</sup> du revenu imposable de l'année, auquel s'ajoutent les prestations familiales mensuelles de la CAF, divisé par le nombre de parts fiscales. Dans le souci de s'adapter aux évolutions de revenus et d'adopter une politique tarifaire cohérente avec celle de la Ville de Gradignan, le barème suivant est proposé :

QFA	QFB	QFC	QFD	QFE	QFF
QF<450	450<QF<750	750<QF<1000	1000<QF<1300	1300<QF<1800	QF>1800

Pour les prestations du centre de loisirs du Clos du Vivier, les Tourelles et la restauration collective, le responsable légal séparé domicilié « hors commune » bénéficie du tarif Gradignanaise le plus élevé au lieu du tarif « hors commune ». Il convient de s'adosser à cette disposition pour les prestations de l'EPAJG.

**Monsieur VANZWAELMEN,**

«Au niveau de la tarification 2023- 2024 un certain nombre de modifications par rapport aux tarifs de l'année dernière. Au niveau des tranches de QF il n'y a pas de modifications.

Une chose qui est quand même supplémentaire par rapport aux années précédentes, c'est l'ajout d'une tarification hors commune, avec une spécificité pour l'un des parents séparés résident hors commune, celui-ci pourra profiter du tarif gradignanaise le plus élevé au lieu de payer le tarif hors commune, c'est une décision qui est prise aussi au centre de loisirs du Clos du Vivier et pour la restauration collective mais qui n'était pas appliquée au niveau de l'EPAJG et donc retravaillant les tarifs autour d'une harmonisation c'est la raison pour laquelle vous voyez apparaître cette nouvelle mesure au niveau des tarifs 2023-2024 et qui s'inscrira dans les années futures dans nos tarifications.

## 2. Adhésion à l'EPAJG

### **Enfants/jeunes:**

GRADIGNAN: 10 €

HORS GRADIGNAN: 20 €

### **Adultes:**

GRADIGNAN: 18 €

HORS GRADIGNAN: 36 €

### **Familles (A partir d'un enfant + un parent) :**

GRADIGNAN: 28 €

HORS GRADIGNAN: 56 €

### **Étudiants/Demandeurs d'emploi/ Personnes en situation de handicap:**

GRADIGNAN: 13 €

HORS GRADIGNAN: 26 €

### **Monsieur VANZWAELMEN,**

«Au niveau des adhésions EPAJG, aucune modification de tarifs depuis 2011, on est dans un contexte qui est un peu plus complexe aussi financièrement, il fallait revoir très légèrement les montants des adhésions de l'EPAJG, par contre l'idée était de ne pas projeter de différentiel de tarifs sur une population qui est considérée comme étant dans le besoin, et donc l'idée c'est qu'au niveau des étudiants, des demandeurs d'emploi et des personnes en situation de handicap il n'y ai pas d'augmentation tarifaire pour cette année 2023-2024.

Ensuite on décline les tarifs de chaque prestation.

### 3. Tarifs ALSH ENFANTS ½ journée - journée - repas

Principe de facturation mensuelle, sur la base d'un relevé de présence.

QFA		QFB		QFC		QFD		QFE		QFF		HC	
½ journée	journée	½ journée	journée	½ journée	journée	½ journée	journée	½ journée	journée	½ journée	journée	½ journée	journée
1,70 €	3,50 €	2,40 €	4,80 €	3,10 €	6,20 €	4,20 €	8,40 €	5,20 €	10,40 €	7,10 €	14,20 €	8,75 €	17,5 €
<b>REPAS</b>													
1,00 €		1,50 €		1,50 €		2,00 €		2,00 €		2,00 €		5,00 €	

#### Monsieur VANZWAELEN,

« Au niveau de l'Accueil de loisirs du Château Malartic, depuis plusieurs années, et notamment à l'issue des TAP, il y a eu la mise en place de la restauration au sein du réfectoire de l'école élémentaire Malartic, chose qui n'était pas le cas avant les TAP, les enfants se restauraient au Château, ils amenaient leurs pique-nique.

Depuis les effectifs ont augmentés, un travail avait été fait avec le service scolaire pour proposer une restauration collective différente de ce qui était proposé au Château depuis des années, et donc depuis trois ans maintenant il y a une proposition de restauration mais il n'y avait pas eu une déclinaison de tarifs qui avait été mise en place à la différence de ce qui se passe aujourd'hui au Clos du Vivier.

Il y a eu un vrai différentiel de tarification qui a été constaté entre le montant payé à la journée par une famille qui laisse son enfant sur une plage identique à celle du Clos du Vivier. On était à deux fois moins cher et donc forcément il fallait se poser la question comment on allait pouvoir s'adosser légèrement en tout cas pas rattraper, parce qu'on ne pouvait pas faire supporter en une fois une augmentation tarifaire doublée aux familles.

L'idée c'était de faire apparaître que quand on consomme un repas c'est normal d'en faire payer une partie et vous savez que le coût de production d'un repas n'est pas de 1€ - 1,50 € on est aux alentours de 10 €, c'était de montrer que quand on vient au Château Malartic, on paye la prestation 1/2 journée, journée et en fonction de la tranche tarifaire on est amené à contribuer à la prestation repas .

Une déclinaison a été faite pour ne pas dépasser les montants entre le Château Malartic et le Clos du Vivier et donc nous passons à une base tarifaire de 1 € pour le QFA, pour les QFB et QFC on est à 1,50 €, 2 € pour les QFD, QFE et QFF, et ensuite c'est aussi une nouveauté il n'y avait pas au niveau de l'EPAJG de tarifications hors commune, à la différence des tarifs de la ville ou dans un certain nombre de prestations il y a toujours un différentiel entre les gradignans et les non gradignans, mais au niveau de l'EPAJG il n'y avait pas.

Il y a eu cette création d'une tranche supplémentaire avec une tarification qui a été établit et qui forcément on le voit a une vraie différence tarifaire entre le QFF et le tarif hors commune. A savoir qu'il y avait un certain nombre de parents qui nous faisait la remarque en nous disant « moi je suis gradignans, je ne comprend pas pourquoi je suis adossé au même tarif que quelqu'un qui est hors commune » ce qui s'entendait, et en plus ce qui se fait dans d'autres domaines, notamment le centre de loisirs du Clos qui accueille des enfants du même âge que le Château. Voilà la raison pour laquelle il y a eu la création de cette tranche hors commune qui a été décliné ensuite dans les autres prestations de façon à bien différencier les gradignans des hors commune.

#### 4. Tarifs ALSH Jeunes

Principe de cotisation annuelle.

Tranche	QFA	QFB	QFC	QFD	QFE	QFF	HC
Tarif	12 €	17 €	23 €	33 €	42 €	51 €	62 €

#### 5. Tarifs sessions découverte du Mercredi (Pour 6 séances ou à l'année)

Tranche	QFA	QFB	QFC	QFD	QFE	QFF	HC
Tarif Sessions Ados Tarif/cycle	36 €	47 €	57 €	74 €	90 €	105 €	129 €
Tarif Sessions Ados Tarif forfait annuel	150 €	203 €	254 €	330 €	406 €	479 €	589 €
Tarif Clubs Ados Cuisstots Tarif/Cycle	18 €	21 €	24 €	34 €	41 €	48 €	59 €
Tarif Clubs Ados Cuisstots Tarif forfait annuel	72 €	83 €	95 €	142 €	172 €	195 €	240 €

#### Monsieur VANZWAELMEN,

« La partie tarifs ALSH jeunes, là on est vraiment à la marge, il y a eu des légères modifications. L'idée c'était au niveau de la tranche tarifaire A, en général on est sur 0 % d'augmentation qui est établit pour l'ensemble des autres prestations, sinon pour les tranches B - C et D l'augmentation est de 1,5 % et pour E et F on est à 3 % pour l'année 2023 – 2024 et revient à cette création de tranche tarifaire Hors commune.

Cette clé de répartition a été utilisé aussi pour les autres prestations de l'EPAJG que l'on va détailler

## 6. Tarifs sorties Enfants/Jeunes/tROCKé/Adultes

Type d'activités	Enfants	Jeunes/tROCKé	Adultes
Musée, Exposition, Découverte Patrimoine..	Pas de supplément	Gratuit	Gratuit
Ateliers manuels/création Science/multimédia/cuisine sans prestation	Pas de supplément	Gratuit	Gratuit
Ateliers manuels/création Science/multimédia/cuisine Avec prestation ( 50€/h )	Pas de supplément	4,5 €	6 €
Sorties culturelles Cat.1]: <5€	Pas de supplément	1 €	2 €
Concerts/Spectacles cat.1]: 5€<x<10€	Pas de supplément	4,5 €	6 €
Concerts/Spectacles cat.2]: 10€<x<15€	Forfait ½ journée + 4,5 € Forfait journée +2,5 €	8 €	10 €
Concerts/Spectacles cat.3]: 15€<x<20€	Forfait ½ journée + 8 € Forfait journée + 5,5 €	11 €	13 €
Concerts/Spectacles Cat.>20€	Forfait ½ journée + 11 € Forfait journée + 9 €	15 €	17 €
Soirées/site Prestation gratuite	Pas de supplément	Gratuit	Gratuit
Soirée Repas grillades/site	3,5 €	3,5 €	5 €
Evénements sportifs «Jeunes au stade»	Pas de supplément	3 €	
Evénements sportifs Autres ( LDC, ... )	Forfait ½ journée + 4€ Forfait journée +2 €	7 €	9 €
Sorties plages grand bus	Pas de supplément	4 €	5 €
Sorties plage minibus	Pas de supplément	2 €	3 €
Sorties piscine	Pas de supplément	2,5 €	3 €
Sorties loisirs/sports Cat.1]: 4€<x<7€ Bowling-Patinoire-Futsal-Jorkiball-Bowling- Roller-Cinéma	Pas de supplément	3,5 €	5 €
Sorties Loisirs/sports Cat.2]: 8€<x<15€ VTT, Voile, Laser Quest,	Forfait ½ journée]: +2 € Forfait journée]: +1 €	6,5 €	8 €
Sorties Loisirs/Sports Cat.3]: 15€<x<20€ et + Karting/Moto, Canoë, Escalade, Surf	Forfait ½ journée: +6 € Forfait journée: + 4 €	10 €	12 €
Tournois sportifs avec lots et/ou goûter	Pas de supplément	2 €	
Sortie journée à caractère exceptionnel Zoo Palmyre/Antilles Jonzac/Walibi/Aqualand ...	Forfait journée +7 €	13 €	15 €

« Pour les tarifs des sorties, nous avons décidé de ne pas toucher, on sait qu'il y a un certain nombre d'activités qui augmente mais on a pas voulu impacter chaque sortie et à chaque fois retravailler l'ensemble des montants. Donc il n'y a pas eu de modifications apportées dans le tableau des tarifs sorties enfants-jeunes-tROCKé-adultes sur lequel a été établit les tarifs de l'année 2022-2023.

### Monsieur BOUDIGUE,

«Je complète, effectivement sur la tarification des ados on est une sur cotisation annuelle demandée par la CAF auquel on rajoute ces tarifs qui sont des suppléments forfaitaires en fonction du coût des sorties. Ces tarifs avaient fait l'objet d'une revalorisation il y a deux ans de mémoire ils n'avaient pas été touchés pendant 8 ou 9 ans et à l'époque on vous avait demandé d'approuver une augmentation de 10 % sur ces tarifs forfaitaires, donc l'idée était de ne pas y revenir tous les ans bien évidemment et de travailler aussi sur des arrondis puisque là ce sont des participations forfaitaires en fonction que ce soit une sortie bowling, une sortie cinéma etc...

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

«Très bien, qu'est-ce qu'il y a comme autres tarifs, sorties familles Barthez

**7. Tarifs sorties familles Espace Barthez**

Type d'activités	Enfants	Jeunes	Parents
Sorties culturelles Cat.1 : <5€	1 €	2 €	3 €
Concerts/Spectacles cat.1 : 5€<x<10€	3 €	4.5 €	6 €
Concerts/Spectacles cat.2 : 10€<x<15€	6 €	8 €	10 €
Concerts/Spectacles cat.3 : 15€<x<20€	8 €	10 €	12 €
Concerts/Spectacles Cat.>20€	10 €	15 €	20 €
Soirée Repas grillades/site	3,5 €	3,5 €	5 €
Sorties plages grand bus	3 €	4 €	5 €
Sorties loisirs/sports Cat.1 : 4€<x<7€ Bowling-Patinoire-Futsal- Jorkiball-Bowling- Roller	2 €	3,5 €	5 €
Sorties Loisirs/sports Cat.2 : 8€<x<15€ VTT, Voile, Laser Quest,	5 €	6,5 €	8 €
Sorties Loisirs/Sports Cat.3 :15€<x<20€ et + Karting/Moto, Canôé, Escalade, Surf	8 €	10 €	12 €
Sortie journée à caractère exceptionnel Zoo Palmyre/Antilles Jonzac/Walibi/Aqualand	10 €	13 €	16 €

**8. Tarifs ateliers artistiques enfants/jeunes/adultes**

**a. Enfants/Jeunes :**

Principe de cotisation annuelle. Possibilité d'inscription en cours d'année, et de tarification au prorata du nombre de trimestres restant, à titre exceptionnel, et après étude la situation.

Tarifs ateliers hebdomadaires 1h, Club « Le goûter des Chefs », Ecole Multi Sports , Club Nature, Zumba

Tranche	QFA	QFB	QFC	QFD	QFE	QFF	HC
Tarif annuel	72 €	83 €	94 €	142 €	172 €	195 €	240 €

Tarifs ateliers hebdomadaires 1h30 Hip Hop, Capoeira, Théâtre, Dessin

Tranche	QFA	QFB	QFC	QFD	QFE	QFF	HC
Tarif annuel	103 €	115 €	141 €	209 €	242 €	280 €	344 €

Tarifs ateliers hebdomadaires 2h, Club créatif

Tranche	QFA	QFB	QFC	QFD	QFE	QFF	HC
Tarif annuel	137 €	152 €	188 €	279 €	324 €	365 €	449 €

**Monsieur VANZWAELMEN,**

«Pour les sorties de l'Espace Barthez, pas de modification a apporté sur la tarification 2023-2024 par rapport à 2022-2023.

## 9. Tarifs TROCKÉ

### a. Cotisation annuelle salle de répétition 2H/semaine

Jeunes (<18 ans)	Adultes (>18 ans)	Demandeurs d'emploi /étudiants
		Carte Jeune / Personnes en situation de handicap
20€	60 €	15 €

### b. Tarifs bar

Type de boissons	Tarif
Sodas/Sirops.	1,50 €
Boissons chaudes (Café/Chocolat/Thé)	1 €
Bières	3 €

### c. Tarifs spectacles

Catégorie de spectacle	Adhérent / -12 ans / demandeurs emploi / Personnes en situation de handicap	Non adhérent	-6 ans
Spectacles cat.1	2 €	5 €	Gratuit
Spectacles cat.2	5 €	7 €	
Spectacles cat.3	7 €	10 €	
Spectacles cat. 4	10 €	15 €	

#### Monsieur VANZWAELMEN,

« Pour les tarifs des ateliers artistiques enfant-jeunes-adultes, là on est sur l'augmentation avec la clé de répartition, je vous en ai parlé tout à l'heure

Pas d'augmentation au niveau de la cotisation annuelle de répétition pour cette année au point 9.

Des tarifs en hausse au niveau des tarifs bar, on se rend compte que nos tarifs étaient très très faibles pour participer à un certain nombre de manifestation, le prix du café ou des sodas à l'EPAJG les gens sont plus que surpris, bon là il faut, dans la limite du possible, on était à 0,50 € on passe à 1 € pour le café ou le thé c'est quand même un tarif plus que raisonnable, pas d'augmentation pour le tarif bière et puis pour les sodas-sirops on était à 1 € on passe à 1,50 €.

Au niveau de la grille tarifaire des spectacles, celle-ci n'a pas été modifiée. Nous sommes vigilants par rapport au public jeune, l'idée c'est aussi de travailler avec la carte jeunes et proposer des tarifs qui soient adaptés à la population dans laquelle on se tourne et donc là on a une belle grille tarifaire qui correspond vraiment à ce que les jeunes soient en capacité de payer.

**10. Tarifs Location de Salles intervenants extérieurs/ Organismes de formation/ Associations hors Gradignan etc.**

Tarif horaire/salle : 14 €/heure + adhésion annuelle à l'EPAJG obligatoire pour les participants des ateliers hebdomadaires

**11. Tarifs prêt de salle pour les associations :**

Tarif associations de Gradignan : 70 € à l'année

Après en avoir délibéré, cette proposition, mise aux voix est adoptée par le Conseil d'Administration.

Pour copie certifiée conforme au registre



LE PRÉSIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Labardin".

Michel LABARDIN

**Monsieur VANZWAELMEN,**

« Légère augmentation sur le point 10 – tarifs location de salles pour les personnes intervenants extérieurs on était depuis des années aussi, depuis la création de l'EPAJG, à 13 € de l'heure. On se dit au regard de la situation actuelle l'augmentation des fluides, du coût du personnel, de l'entretien général des bâtiments aussi, une très très légère augmentation puisqu'on était à 13 € et on passera à 14 € sur cette année 2023-2024.

Et pour les tarifs 11, location de salles pour une année, des associations qui sont amenés à utiliser des salles notamment du Château, c'était 65 € depuis la création de l'EPAJG et une proposition sur une tarification l'année prochaine de 70 € à l'année.

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

« Merci Fabien, c'est un vrai marathon tarifaire. J'espère que vous avez tout retenu parce qu'il y en a des tarifs. Merci de cette présentation exhaustive

Il y a t'il des observations, vous avez vu le déroulé, donc une évolution de certains tarifs, mais pour suivre aussi l'évolution des coûts bien évidemment tout en restant relativement accessible.

S'il n'y a pas de question ? Oui Claire

**Madame RIVENC,**

*«C'est juste pour avoir une information, est-ce qu'il y a un pourcentage d'adhérents hors commune qui est important ou pas, peut-être que vous l'avez déjà dit mais je n'ai pas mémorisé.*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*«La présence dans les structures de l'EPAJG est essentiellement de gradignanais, mais il arrive, et c'est vraiment une marge très faible, on est à 2 – 3 % de personnes qui fréquentent la structure pour autant c'était logique de proposer une tarification qui soit différenciée.*

*Mais non, l'EPAJG est essentiellement dédié au gradignanais, un peu comme le Clos du Vivier. On le voit notamment pour les inscriptions, on favorise toujours en priorité les gradignanais, ensuite il y a une deuxième période d'inscription, en fonction des places disponibles, pour les hors commune.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Oui les jeunes fréquentent leur territoire, et les familles bien sûr ont accès aux services du territoire, ensuite les plus âgés se retrouvent ailleurs.*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*« Il y a ce lien entre les différentes structures de l'EPAJG, on le voit au niveau des manifestations diverses, c'est assez intéressant, entre le Château, le Bourg, le centre de loisirs du Clos, on voit l'évolution des jeunes, on les voit même venir travailler pour nous en tant qu'animateurs bénévoles aussi sur PLAY etc., c'est vrai que c'est intéressant comme schéma notamment en ce qui concerne l'adolescence et l'éducation, il y a vraiment une plus-value au niveau de la structure de l'EPAJG et de la commune.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Les jeunes se sont appropriés l'EPAJG et c'est leur affaire et vous avez raison, lors du festival PLAY on voit comment ils participent à l'organisation et l'encadrement. C'est vrai que c'est un lieu d'apprentissage à la responsabilité et à la prise en charge collective, derrière le loisir, il y a un but éducatif qui est basé sur la rencontre, sur la relation et sur la coopération ça c'est très important.*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«C'était effectivement l'idée que vous aviez à la base, que les loisirs servent à faire venir les jeunes qui ne fréquentaient plus ces structures et qu'on s'en serve de levier, d'outils pour derrière travailler d'autres choses avec eux notamment l'investissement citoyen etc.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Disons qu'en 10 – 15 ans il y a eu un bond considérable depuis que nous avons fait la fusion des deux MJC, ceux qui ont connu et qui en sont issus aussi, qui avaient bien rempli leur mission mais il fallait donner une impulsion, l'impulsion nous coûte très chère mais le résultat est là.*

*Donc c'est une satisfaction de voir que les jeunes d'abord bénéficient d'un brassage social puisque le fait qu'il y ait une accessibilité tarifaire à toutes les catégories de la population c'est l'assurance que les jeunes se rencontrent et on sait que c'est l'âge ou ils sont le moins regardant sur leur statut respectif et donc c'est un vecteur d'intégration qui compte pour la vie future ensuite.*

*Très bien, s'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose d'approuver ces tarifs, est-ce qu'il y a des oppositions, des absences, alors c'est approuvé, je vous en remercie.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**Établissement Public pour l'Animation des Jeunes à  
Gradignan EPAJG**

2023/04/07 – 03

PRÉFECTURE  
DE LA GIRONDE

14 AVR. 2023

Bureau du Courrier

**FESTIVAL PLAY – TARIF EMPLACEMENT FOODTRUCKS**

**Monsieur LABARDIN, Président, expose au Conseil d'Administration :**

Mesdames, Messieurs,

Le Festival « PLAY » est une manifestation de grande ampleur qui rassemble chaque année un large public familial de Gradignan et de villes voisines.

Une offre de restauration est proposée par des foodtrucks, qui le jour de la manifestation, offrent un large choix de plats salés et/ou sucrés.

Au regard du contexte actuel (coût de l'énergie en très forte hausse) et de la large visibilité offerte aux prestataires se traduisant par de nombreuses ventes, il convient d'appliquer une participation forfaitaire aux prestataires pour leur donner ainsi un droit d'accès à l'emplacement.

C'est pourquoi, je vous propose de bien vouloir :

=> APPROUVER une tarification forfaitaire pour la restauration ambulante, type « foodtrucks », pendant la durée du Festival « PLAY » aux conditions forfaitaires suivantes : 100 € le forfait soirée et 50€ le forfait midi.

=> APPROUVER la gratuité des espaces de vente à destination des prestataires partenaires sur des opérations « caritatives ».

Après en avoir délibéré, cette proposition, mise aux voix est adoptée par le Conseil d'Administration.

Pour copie certifiée conforme au registre



LE PRÉSIDENT

Michel LABARDIN

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*« Nous avons une délibération de principe sur les emplacements de foodtrucks pour le Festival PLAY, c'est une nouvelle délibération puisque jusqu'à présent ils ne participaient pas financièrement pour leur implantation, mais aujourd'hui compte-tenu des charges générales du Festival PLAY et notamment du prix de l'énergie, on leur demande une petite contribution, sachant que là les compteurs électriques tournent à fond et donc c'est une petite participation que nous avons d'ailleurs votée hier soir pour Lire en poche puisque ce sera le même tarif pour eux c'est à dire 100 € le forfait soirée et 50 € le forfait midi, alors pourquoi c'est différent là je pensais que c'était pareil ? »*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«Parce que sur Lire en poche c'est un forfait 100 € le premier jour midi et 50 € le deuxième jour, là en fait sur PLAY vous avez une restauration le midi et le soir, et donc c'est 100 € pour le forfait soit midi soit soir et on rajoute 50 € si les foodtrucks, il y en a certain, font les deux repas.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Ca fait 150 € la journée*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«Ca fait 150 € les deux repas, effectivement il n'y a qu'un repas pour Lire en poche c'est pour cela que l'on a adossé un peu de cette manière là. Et aussi pour que cela soit équitable, puisque certains footrucks ne viennent que le soir et paieraient la même chose que ceux qui viennent le midi et le soir et perçoivent un peu plus de recettes.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«D'accord, dans tous les cas, ils ont beaucoup de succès les foodtrucks, d'ailleurs je ne sais pas s'il y en a assez, amenez beaucoup de foodtrucks cela fera beaucoup de recettes.*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«Je sais que Fabien, et Cyril CARQUIL ont contacté les foodtrucks pour leurs annonces qu'il y aurait une tarification, aucun n'y a trouvé à redire parce que c'est ce qui se pratique sur tous les événements de ce type partout. Ils étaient même étonnés que l'on ne le fasse pas jusque là.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«On était un peu atypique.*

**Madame RIVENC,**

*«Et au forum des associations ils vont aussi payer ?*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Forum des associations, il y a beaucoup moins de débit, non.*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«Non, sur l'EPAJG, par exemple on ne l'a pas proposé pour l'Art dans le Pré, une manifestation beaucoup moins importante avec beaucoup moins de public et donc beaucoup moins de recettes aussi pour les foodtrucks. C'est vraiment pour les manifestation emblématiques.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Oui PLAY et Lire en poche, il y a des milliers de participants donc il y a du volume, du chiffre d'affaire pour eux.*

**Madame FOREST,**

*«Et la fête de la musique aussi ? L'année dernière il y avait des points de restauration.*

**Madame SUKKARIE,**

*«La fête de la musique ce n'est pas la même chose que pour PLAY, ce n'est pas le même débit de personne qu'il y a. Il y a moins d'activité.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Il faudra peut-être observé cette année, parce que si il y a beaucoup d'activités cela peut justifier peut-être l'année prochaine de leur proposer une tarification.*

*Très bien, donc comme il s'agit de faire rentrer un petit peu d'argent je suppose que vous êtes tous favorables. Merci*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«On va passer au point d'activité. Maintenant que vous avez un budget, dites-nous ce que vous en faite.*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*«Point d'activité très léger, puisque l'on a déjà fait un point lors du conseil d'administration du 22 mars dernier, il n'y a pas eu de vacances entre temps donc on était sur du fonctionnement courant avec les mercredis*

*J'excuse mes collaborateurs de l'EPAJG qui sont tous pris un peu par d'autres manifestations notamment le tremplin PLAY qui a lieu ce soir et Cyril CARQUIL est sur le pont depuis ce matin. Pour faire un retour sur l'EPAJG Bourg, le Comedy Club qui avait lieu le 24 mars et qui a permis à une centaine de personnes de se présenter sur ce temps convivial des jeunes comédiens qui viennent se mettre en avant pour faire rire les gradignanais et cela a bien fonctionné. Aussi une belle édition organisée par Zélie, notre animatrice qui propose déjà depuis 3 – 4 ans de mémoire le vide dressing ouvert aux gradignanais, on avait 39 stands, on a privilégié l'installation à l'intérieur puisque la météo n'était pas forcément favorable, et on a eu une fréquentation aussi en hausse par rapport aux autres années puisque l'année dernière nous étions à 200 personnes et là 250 visiteurs se sont présentés.*

*C'est aussi un investissement pour la personne qui était à l'organisation, c'est vrai que j'étais présent pour l'installation, à chaque fois il faut aménager, réorganiser les lieux, c'est toute une activité. C'est vrai qu'il y a un enthousiasme en tout cas je tiens à le signaler de la part des équipes d'animation réel, pour que à chaque fois qu'une proposition est faite par l'EPAJG il y ait un vrai rendu, on sent la volonté de bien faire et je tiens à le signaler lors de ce Conseil d'Administration, c'est plutôt plaisant quand on est directeur d'un établissement de voir que les équipes avec qui on est amené à travailler on vraiment envie de bien faire pour les adhérents et pour les gradignanais, je les remercie ce soir.*

*C'était le point d'activité pour le Bourg, pour le Clos du Vivier, on a fonctionné de manière normale sur ces trois dernières semaines, on a préparé les vacances de printemps. On a des effectifs prévisionnels la première semaine qui sont chargés, deuxième semaine un peu moins, mais on aura quand même un certain nombre d'enfants dans nos structures je n'en doute pas.*

*Et sur le Château Malartic, nous sommes en pleine préparation puisque le 13 mai se déroule l'Art dans le Pré. C'est pareil un gros travail de l'ensemble des équipes d'animation du Château et du Bourg. Vide grenier qui commence à 9 heures et se termine à 18 heures, un certain nombre d'animation qui commence à 13 heures, on a aussi l'exposition par catégorie comme chaque année. C'est un temps fort qui est vraiment apprécié des gens du quartier de Malartic mais aussi de l'ensemble des habitants de la ville et aussi pour le vide grenier on sait que les gens viennent de loin soit pour venir acheter ou pour venir vendre au vide grenier.*

*Ensuite nous avons des moments important comme l'inscription des séjours d'été le 24 mai au soir avec trois séjours qui sont proposés cette année. Le 25 mai à partir de 9 heures ce sera le début des inscriptions pour les activités de l'été du Château et du Bourg.*

*Et ensuite, le 24 juin, cela va vite on se projette beaucoup à l'EPAJG, on est déjà en train de penser à l'année 2023-2024 avec les inscriptions qui sont programmés samedi 24 juin, 9 heures du matin sur nos structures, avec le café et la joie et la bonne humeur pour accueillir les gradignanais qui viennent se déplacer là, qui échangent avec les animateurs de l'EPAJG, il y a un peu d'attente mais il y a aussi cette proximité qui est apprécié, même si cela nécessite de venir un peu tôt. Je sais qu'il y a des gens, pour l'avoir vu, qui se présentent assez tôt le matin pour pouvoir avoir une place à l'EPAJG.*

**Monsieur BONADEI,**

*«Oui trois heures avant, on sait que le 24 juin il faut se lever tôt.»*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*«Il y a un travail qui est fait sur cette thématique, pas sur cette partie d'inscription des cours à l'année, mais en tout cas pour les séjours ou pour les programmes des mercredis et vacances scolaires par exemple. L'idée serait peut-être d'essayer de trouver un mode d'inscription dématérialisé un peu comme ce qui est fait aujourd'hui pour le centre de loisirs du Clos du Vivier. C'est un projet, il faut bien réfléchir et voir quelle incidence ça a de manière générale puisqu'on a pas la même régie que la ville. Il faudrait un autre outil qui est aujourd'hui teamnet et donc Bamboo le portail famille, ça veut dire qu'il faut aussi dans ce cas là, qu'on était gradignanais et que l'on voulait inscrire son enfant sur le Château Malartic il faudrait passer par un autre outil que Bamboo. En tout cas c'est en réflexion parce qu'il y a un certain nombre d'adhérents qui nous en parlent régulièrement, il y a ce travail qui est réalisé, le travail aussi sur la réservation des billets d'entrée de spectacle et puis le paiement en prélèvement ça c'est quelque chose que l'on aurait du mettre en place mais on ne l'a pas encore réalisé au niveau de l'EPAJG et qui doit se faire, c'est un travail que l'on est en train de réaliser pour assez vite mettre en place de type de paiement.»*

**Monsieur BONADEI,**

*«J'ai l'expérience d'avoir eu un montant assez faible à régler, je trouve ça un peu dommage de se déplacer spécialement avec un chèque ou de recevoir une relance. On pourrait avoir un outil de prélèvement ce serait quand même plus facile.»*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*«On est train de travailler dessus.»*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Très bien, ce sont les dernières actualités. J'aimerais que vous nous disiez un petit mot de votre ressenti sur l'investissement des jeunes et notamment des adolescents sur l'EPAJG et sur le tROCKé, toutes les études qui sortent depuis trois ans, depuis la période du COVID, montrent comment les jeunes ont été impactés, dans la population générale, dans cette période de crise, à la fois directement eux-mêmes par leurs privations de certaines latitudes de déplacement mais aussi par l'intermédiaire de leurs parents en tous les cas l'ambiance sociale générale et toutes les études montrent que dans la population générale, par exemple dans les établissements scolaires, les lycées il y a une doublement du nombre de jeunes qui font appel à un besoin de soins de genre psy, appui psychologique, et donc la dégradation de la santé mentale des adolescents est quelque chose qui est souligné à la fois par les pouvoirs publics, les pédo-psychiatres et donc il y a des fragilités qui se sont installées et des redémarrage de rythme qui sont plus lents est-ce que vous constatez ce genre de chose, je fais appel juste à un jugement intuitif puisque ce n'est peut-être pas mesurable localement mais comment vous le ressentez.»*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*«Il y a eu quelques situations dernièrement effectivement sur le Bourg et l'équipe d'animation a du travailler, avoir un échange réel avec les familles qu'on sentait que certains enfants étaient en difficulté il y a aussi des situation de famille ce n'est pas forcément le jeune et la situation de la COVID qu'il soit aujourd'hui en difficulté, il y a aussi des situations de famille complexes et on sent que l'EPAJG est en appui et le jeune grâce aux structures que l'on a mis en place, notamment le Bourg, on le voit.»*

« Il y a une facilité d'accès, on a confiance aux animateurs avec qui ont construits des animations et donc grâce à ça on peut être amené à venir parler de son propre ressenti des problèmes de famille, des fois plus entre les adultes, les parents plutôt que l'enfant lui-même, donc oui on a se travail que l'on fait au quotidien après sincèrement je n'ai pas constaté de très grande évolution au niveau d'enfant qui serait en grande difficulté ou pathologies liées à la COVID pour le moment, par contre là ou on a vraiment pas une explosion mais on voit vraiment une différence c'est dans les enfants dit à besoins spécifiques ou là réellement sincèrement, on le voit dans les écoles, on en parle souvent avec les enseignants, avec les ATSEMS, avec les animateurs évidemment, avec les parents, là il y a un pourcentage d'enfants qui est plus élevé, qui a besoin véritablement d'être accompagnés avec une personne dédiée, mieux formée, et là ça met en difficulté les enfants qui partagent les animations ou le temps scolaire, là il y a un gros travail à faire on s'y attelle, on travail beaucoup avec l'éducation nationale aussi, il y a des fonds qui sont dégagés mais j'ai le sentiment que les fonds qui sont dégagés et les personnes qualifiées sont peu nombreuses, c'est pas des métiers non plus qui financièrement sont très valorisés, c'est un vrai exercice, beaucoup d'échanges, un travail avec notamment le PIAL et Madame MORIN, la directrice de l'école Saint-Exupéry, les agents, il y a un vrai effort de fait par les collègues et c'est vrai que ça génère dans les équipes une fatigabilité plus importante et aussi de la part de certains parents parfois de l'agacement aussi, de sentir que les enfants qui sont en fragilité, qui ont une incidence néfaste sur le groupe, qui subissent, ça toujours existé mais il y a une proportion plus forte.

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

«Oui disons qu'en milieu scolaire on peut différencier ce qui est de l'ordre de la prise en charge d'enfants qui présentent des troubles ou des typologies de handicap plus ou moins visibles qui relève du handicap comme la scolarité est obligatoire et que l'inclusion est poussée en avant forcément ils seront là et il faut s'en occuper, il faut différencier peut-être les enfants en situation de handicap de ceux qui présentent des difficultés de comportement qui ne relèvent pas du handicap mais plutôt des effets de désorganisation qu'elle soit familiale qu'elle soit autre.

Sur la politique jeunesse on est plus sur une fréquentation volontaire soit parce que les familles vont pousser et on en a souvent parlé des jeunes en situation de fragilité ou de handicap et là il faut adapter les moyens.

Après ma question peut-être en terme de repérage est-ce qu'il y a des inscriptions qui ne se renouvellent pas.

**Monsieur BOUDIGUE,**

«Moi je ne l'avais pas noté du tout au contraire et le post-covid avait renforcé la fréquentation des jeunes qui étaient en manque de ce lien. Effectivement en quelques années l'équipe de l'EPAJG Bourg a su fédérer des groupes de jeunes qui se sont retrouvés et qui ont pu trouver vraiment quelque chose, un lieu, un cadre dans lequel ils s'investissent et proposent des choses comme vous le disiez tout à l'heure très justement et c'est qu'aujourd'hui on est sur du renouvellement et c'est vrai que les projections, je me rapproche à ce que disais Fabien tout à l'heure au niveau budgétaire sur les cotisations, on voit les cotisations arrivées en septembre de l'année précédente et donc ça nous donne une indication si vous voulez de l'évolution de la fréquentation et le nombre d'adhésion en septembre a encore évolué, chaque année elle évolue d'environ 10 – 15 % de façon très mixte. On a toutes les tranches effectivement qui sont représentées au niveau catégories socio-professionnelles et revenus, je ne l'avais pas noté avant mon départ de l'EPAJG.

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Tant mieux se serait la démonstration qu'il y a un attachement à la structure et aux personnes qui l'anime et donc il y a une envie de revenir parce que il n'y a pas une prise en charge anonyme plutôt une prise en charge avec une forte accroche affective avec les animateurs et donc cela a du sens pour les jeunes et ils reviennent ça c'est très positif.*

*Après il y a la question de l'inclusion du public qui sont pas là, qui sont en marge peut-être que là du côté de Feu vert, prévention spécialisé il y a un public qui n'est peut-être pas en appétence de ce type de structure et la question se pose est-ce que l'on peut en emmener certain et quels sont les moyens de médiation et d'accompagnement pour qu'ils viennent ensuite dans le droit commun de ce qui est proposé et se fondent finalement dans la population générale au lieu de rester dans l'entre soi et qui fait aussi sens pour eux bien sûr on le comprend.*

**Monsieur NICANOR,**

*«Alors plusieurs choses peut-être par rapport à ce qui est amené là, notamment sur la question de la dégradation de l'état de santé du point de vue psychique des jeunes pendant la période post-covid c'est quelque chose que nous notons sur les différents territoires, c'est quelque chose sur lequel nous travaillons notamment avec le Lycée des Graves. On constate aujourd'hui de plus en plus de prises médicamenteuses chez les jeunes lycéens du territoire post-covid par rapport à des situations de mal-être, ça c'est un fait aujourd'hui qui est indéniable sur lequel nous pouvons travailler. Et le deuxième point par rapport à l'objet EPAJG ce ne sont pas forcément des lycéens ou ceux qui sont le plus à la marge des différents dispositifs ce ne sont pas ceux qui sont concernés en premier lieu par l'outil EPAJG.*

*En revanche il y a quelque chose qui est intéressant je pense c'est que sur le territoire se développe depuis quelques années une nouvelle forme d'inter-partenariat des différents acteurs du travail social et de la politique jeunesse de la ville de Gradignan et aujourd'hui ce qui ressort c'est toutes les difficultés des différents acteurs à pouvoir interférer sur cette question de la santé autour du psychisme qui s'est dégradé post-covid.*

*Quelque soit les intervenants nous faisons ses constats, nous sommes en lien avec les publics mais nous n'avons pas de levier pour les accompagner c'est une réalité de notre territoire mais qui est peut-être un peu plus large que la question de celle de Gradignan en tant que t'elle pour autant nous y confrontons tous. C'est une thématique de travail qui donnera lieu à une nouvelle séance au mois d'avril normalement pour lequel nous tentons de chercher des réponses aujourd'hui sur le territoire et au-delà du territoire.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Oui il n'y a pas forcément de lieux spécifiques pour accompagner ces jeunes si ce n'est des consultations en libérale sauf si dégradations beaucoup plus importantes.*

*Mais notre question, et on le voit bien avec l'Espace Barthez, c'est de voir comment des publics qui sont un peu en périphérie pourraient venir fréquenter l'EPAJG. Alors cela peut être par le biais du tROCKé, des lieux où l'on partage de la musique ou autre.*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«Certains peuvent venir sur des temps ponctuels comme les manifestations*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Et ça se passe peut-être, à Play.*

**Monsieur NICANOR,**

*«Non à Play on en est encore loin.*

*Je reviens juste ce que vous venez de dire avant, le problème du libérale pour la psychique, le libérale est saturé. Il n'y a plus de possibilité sur les différents territoires donc ça nous oblige à réfléchir à de nouvelles opportunités de travail de développement de coopération pour trouver des solutions pour ces jeunes là et ces questions là.*

*Je peux penser que le collectif sera amené certainement à solliciter les différentes tutelles qui nous permettent de travailler sur ces thématiques pour qu'on puisse réfléchir ensemble à des solutions.*

*Ensuite par rapport aux jeunes de Barthez notamment ce public, ils sont, me semble-t'il, très éloignés de l'EPAJG aujourd'hui et nous avons un travail à faire pour les amener. Travail dans un premier temps d'information et de communication, d'accompagnement pour faire ce pas du dedans vers le dehors. Si on minimise l'importance de l'accompagnement du dedans vers le dehors, l'information et la communication n'est pas suffisante.*

*Aujourd'hui très peu de jeunes sont concernés sur le territoire par la question EPAJG. Le fait que nous intervenions au titre de Feu Vert sur le territoire Barthez, avec la mise à disposition d'un local aujourd'hui qui nous permet de ramener les jeunes, de les voir autrement sur ce même territoire et de les amener vers l'EPAJG contribue déjà à ce mouvement. Se pose la question, dans le temps à mon sens de savoir comment l'EPAJG va aussi se mobiliser pour venir re-rentre sur le territoire pour en ressortir avec eux.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Vous parlez-là des m<sup>2</sup> sociaux de Barthez que vous utilisez. Entre Barthez 3 et 4. Le lieu est fréquenté ?*

**Monsieur NICANOR,**

*«Oui tout à fait et le lieu est fréquenté aujourd'hui, que se soit par les jeunes ou par les familles.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Donc c'est un lieu d'appartenance, mais évidemment s'ils ne vont pas au Château Malartic, pourtant du quartier à quelques centaines de mètre, il faut voir comment s'ils n'y vont pas, il faut peut-être aller vers eux.*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«C'est plus l'EPAJG Bourg, puisque l'EPAJG Malartic c'est les 6-10 ans si vous voulez, et là il n'y a pas de problème.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Il n'y a pas de problème avec les enfants.*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«Je rejoins Jean-François sur les enfants, le travail avec l'Espace Barthez depuis de nombreuses années avec la passerelle on a beaucoup d'adhérents enfants 6-10 ans qui fréquentent le Château Malartic, on a encore des pré-ados qui viennent quand même un peu à l'EPAJG Bourg, après effectivement les 14-17 ans il y en a très peu.*

**Monsieur NICANOR,**

*«Avec les pré-ados, les difficultés de comportement sont plus difficilement acceptées ou acceptables dans le dispositif EPAJG et font que très souvent ils restent à la marge.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Donc ça c'est quelque chose à travailler avec Fabien.*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

«C'est un objectif nouveau qui va être travaillé, on en avait déjà parlé avec la précédente chargée de structure, cela fait parti des objectifs que l'on fixera à la nouvelle personne recrutée. On avait parlé aussi de l'usage du city stade, des travaux qui vont être réalisés, l'idée c'est de favoriser la communication, la participation des jeunes du quartier pour la mise en place d'un certains nombre d'outil, notamment le city stade, ou demain peut-être une aire de fitness, on c'était engagé à revenir vers eux, on en a parlé avec Jean-François l'idée c'est aussi d'aller vers eux, de communiquer, de travailler avec Feu Vert pour qu'il y ait une réelle information et une véritable implication des jeunes du quartier et donc ensuite on pourra les amener un peu plus au sein de la structure EPAJG et ainsi de suite et peut-être après les jeunes du territoire de Barthez viendront au tROCKé. Cyril CARQUIL aussi a déjà entamé un travail avec Hélène BERTON et Nathalie MODARELLI précédemment, donc on va essayer de mettre en place des passerelles notamment avec la carte jeunes, il y a un vrai travail à faire de façon à ce que l'EPAJG Bourg et le dispositif carte jeunes se déplacent au sein de l'Espace Barthez voire à l'extérieur et dans le quartier de façon à ce que l'on vienne vers les jeunes et une façon qu'ils seront avec nous, on peut leurs proposer de travailler sur d'autres sujets et de les épauler dans les difficultés du quotidien. Il y a cette idée en tout cas qui a germé et qui est en train de se mettre en place et cela fera parti du travail à réaliser comme je l'ai dit. On en a beaucoup parlé tous les deux avec Jean-François il faut un peu plus axer sur l'aspect jeunesse et jeunes adultes.

**Madame BUCCIAGLIA,**

«On sait très bien qu'il y a toujours un décrochage pour les 15 ans, un moment ils décrochent, ceux qui reste ce sont ceux qui ont fréquenté intensivement l'EPAJG qui sont encore accrochés pour diverses choses mais à un moment ils font leur univers à l'extérieur, ils se voient dans les jardins, les parcs ou ailleurs et ça c'est valable sûrement pour les jeunes de Barthez mais comme pour les jeunes du Bourg, c'est un moment où on ne se met plus dans un système.

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

«Oui c'est propre à un certain âge du début de l'adolescence c'est de se recréer un univers en dehors des institutions, c'est là que les jeunes animateurs se sentent vieux tout d'un coup parce que ce sont des institutions.

**Monsieur BOUDIGUE,**

«Je rejoins Jean-François aussi, c'est vrai qu'on est sur un dispositif de droit commun et qu'effectivement au-delà de la tranche d'âge dont je parlais tout à l'heure et dont tu parle Valérie il y a pour nous à réfléchir, on a jamais trouvé trop de solutions pour permettre à des jeunes d'intégrer un dispositif de droit commun comme l'EPAJG sans fragiliser non plus les équilibres existants et la fréquentation existante c'est vrai que c'est toujours très compliqué de jouer sur cette ligne de crête, accueillir tout le monde, un public un peu en marge effectivement qu'on veut intégrer dans un dispositif de droit commun sans pour autant fragiliser la fréquentation de tous les autres publics, ça nécessite, comme disait Fabien, un vrai travail de partenariat progressif, allez vers les équipes aussi vers le quartier pour ensuite sortir de cet entre soi dont vous parliez et essayer petit à petit, sur des temps ponctuels au départ et peut-être plus régulièrement ensuite.

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

«On voit quand même que les jeunes, au-delà de leurs appartenances, sociales ou géographiques quand ils sont ensemble arrivent à trouver un langage commun. Et quelque fois des jeunes issus de typologie sociale des parents complètement différent arrivent un langage commun, c'est la musique, c'est l'air du temps, c'est les codes sociaux, c'est les réseaux sociaux évidemment etc. et donc il y a peut-être aussi des choses à trouver. Ils ont cette capacité à transcender les clivages sociaux beaucoup plus importante que nous.

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«Ils le font au collège, un peu moins peut-être au lycée, mais c'est vrai qu'au collège il y a beaucoup de mixité, des appartenances au quartier dans lesquels ont réside.*

**Monsieur NICANOR,**

*«Mais ces jeunes restent majoritairement dans une posture de défiance à l'égard des institutions et cela nécessite que notre travail doit s'axer dans notre complémentarité sur la question de cet accompagnement du dedans vers le dehors, de les amener à croire qu'il y a du possible à l'extérieur, et qu'ils ne seront pas en danger. Oui ils sont capable de développer des codes communs quelque soit leur milieu mais très rapidement les choses se matérialise par un repli sur eux-mêmes et sur leur territoire identitaire.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Il y a un gros travail à faire dans ce domaine là parce que c'est à la fois la défiance vis-à-vis des institutions et forcément l'EPAJG c'est l'émanation de la ville, c'est une structure instituée avec des personnels etc... et pour eux c'est un autre monde, la représentation qu'ils ont d'eux-même et leur déficit social ne les pousse pas mais ça cela vaut pour tout aussi, comme des adultes qui par exemple ne vont pas aller dans des lieux tel qu'un théâtre ou autre parce que l'on a une représentation d'un lieu qui n'est pas fait pour soi et donc ces jeunes là on cette représentation là. Et d'ailleurs c'est intéressant de regarder, moi je m'amuse entre guillemets mais ce n'est pas un amusement, j'observe beaucoup ce qu'il se passe quand on fait la Fête du quartier de Barthez, on voit les familles et les enfants et puis on voit en périphérie les ados qui se rassemblent et ils ont envie d'être là mais ils n'ont surtout pas envie d'être là, d'ailleurs ils se rassemblent de l'autre côté du boulevard il y a la frontière de la rue et puis la dernière fois ce sont des jeunes adultes, ils ont franchis le boulevard au moment où nous prenions la parole pour s'approcher et il a fallu quelque part les défier, leur dire mais vous êtes là si vous vous rapprocher c'est que vous avez un avis sur le quartier, qu'est-ce que vous pouvez nous en dire, alors ils se sont tous dégonflés, il y en a pas un qui a voulu parler mais on c'est donné rendez-vous pour après, alors cela a permis des contacts je ne sais pas ce que cela a donné.*

**Monsieur NICANOR,**

*«Cela avance doucement, dans le lien avec Fabien notamment sur la question du city stade à venir et leur implication concrète sur les évolutions*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Je crois que vous avez raison, la rénovation du city stade il faut en faire un levier par le biais de rencontres ou autre de rapprochement parce que finalement il se joue là, ce qu'il se joue au niveau social à beaucoup plus grande échelle, je suis d'ici et pas d'ailleurs et les autres ne sont pas de chez moi et donc on entretient une frontière, une distance et il faut que l'on arrive à trouver ce petit laboratoire local qui font que l'on va franchir la limite pour rentrer.*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«L'aire de fitness aussi, sachant qu'il sera implanté à Mandavit donc à proximité du quartier mais pas dans le quartier et donc potentiellement accessible à tous.*

**Madame RIVENC,**

*«Et la musique, ça ne peut pas créer des groupes, je pense que chez les ados c'est quelque chose qui peut être mis en place*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«La musique c'est un langage commun.*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«C'est vrai qu'il y a des propositions très éclectiques au tROCKé dont certaines conviennent aux jeunes de Barthez comme à tous les autres jeunes et comme le dit Jean-François ils ont du mal à venir parce que je crois que ce que représente l'EPAJG et cette institution, même s'il y a des propositions musicales qui sont celles qu'ils écoutent dans leurs écouteurs à longueur de journée, vous confirmez.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Je confirme, je m'agace de ce qu'écoute mon dernier.*

**Madame RIVENC,**

*«Ce que je voulais dire c'est mettre en place, je ne sais pas c'est peut-être utopique, mais les faire jouer, des ateliers de musique, d'écriture, ça c'est quelque chose où ils pourraient adhérer, c'est un langage commun.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Ça passe par des adultes médiateurs qui sont eux-mêmes des passerelles d'un monde à l'autre et qui accompagnent.*

**Monsieur NICANOR,**

*«Peut-être pour imaginer un petit peu mes propos de tout à l'heure, l'année dernière, pour la première fois des jeunes du quartier se sont mobilisés sur Un air de fête et ont eu une participation active et n'ont pas juste consommé ce moment. Normalement cette année il devrait y avoir deux groupes de jeunes filles et un groupe de jeunes hommes.*

*Voilà c'est petit à petit que l'oiseau fait son nid comme on dit, il faut un peu de temps pour que les représentations changent à tous les niveaux, on est plutôt dans cet espace aujourd'hui où les jeunes se questionnent, je vais le dire comme ça, sur la fiabilité de la mairie et de ses engagements, il faut être clair, même s'ils n'ont aucune raison forcément de remettre en question.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Est-ce qu'ils en douterait ?*

**Monsieur NICANOR,**

*«Oui, bien évidemment, c'est le jeu qui le veut j'ai envie de dire, mais tout le travail qui est fait aujourd'hui en tout cas je le constate avec l'Espace Barthez avec les EPAJG, on contribue à faire bouger les lignes de ce côté là, on avance doucement, sûrement.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Oui travaillez ça, allez vers eux, essayer de consolider votre partenariat, je crois que ce sera prometteur pour tous.*

**Madame BUCCIAGLIA,**

*«Alors on peut peut-être espérer que depuis que l'Espace Barthez est installée que les petits qui ont pris cette habitude, grandissent et vont finir par rester et ça rentre vraiment dans le cadre comme cela se passe pour d'autres quartiers ou c'est la normalité d'aller à l'EPAJG.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Oui tout à fait, ceux qui vont à l'Espace Barthez et au Château Malartic ensuite peuvent passer au Bourg.*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«Il y a des menaces comme je le disais tout à l'heure sur les 11 – 14 ans effectivement c'est que tu dit aussi, ils basculent, arrivée à 13 -14 ans après c'est un peu plus compliqué par rapport à l'autorité, au cadre, au droit commun.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«Oui mais il y a l'attrait de la centralité quand même aussi, aller au Bourg c'est aller au centre, c'est côtoyer d'autres jeunes.*

*Très bien tout ça c'est des réflexions intéressantes et des axes de développements aussi pour l'EPAJG pour ne pas simplement offrir des services mais aller au cœur de ce que l'on veut faire pour faire du lien.*

*Très bien on a terminé je pense l'ordre du jour, vous avez des questions peut-être, les uns et les autres à poser à Fabien qui nous a dit que tout allait bien.*

*Ça fait combien de temps Fabien que vous avez pris la direction de l'EPAJG ?*

**Monsieur VANZWAELMEN,**

*«Depuis septembre.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«J'ai remarqué dans votre présentation que vous êtes aussi bavard que votre prédécesseur.*

**Monsieur BOUDIGUE,**

*«Ça me fait très plaisir. Par contre je note que les membres du Conseil d'Administration n'osent pas trop le dire.*

**Monsieur le PRÉSIDENT,**

*«C'est un tropisme de l'EPAJG.*

*Merci Fabien à vous et toute l'équipe, remerciez les de notre part pour le bon travail, et*

*Cette séance du conseil d'administration est terminée, merci beaucoup d'être venus ce soir, bon week-end de Pâques à tous.*

-----  
*La séance est levée à 20h00.*

**FEUILLET DE CLÔTURE DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 AVRIL 2023**

▣ 2023/04/07/01 – Budget Primitif 2023 ▣ 2023/04/07/02 Délibération tarifaires : > Tarifs activités enfants-jeunes-adultes-familles 2023 / 2024 ▣ 2023/04/07/03 - Décision tarifaire : > Tarifs emplacement foodtrucks Festival PLAY

**PRÉSENTS** : Collège des Élus : M. LABARDIN, Président, M. BONADEI, Mme LAMOTTE, Mme RIVENC, Mme SUKKARIE

Collège des Membres actifs : M. BIDEAU, Mme BUCCIAGLIA, M. DARTIALH, Mme FOREST, M. MORAS.

Membre de droit : M. VANZWAELEN, Directeur de l'EPAJG.

**EXCUSÉS** : Mme MORIN, Vice-Présidente, M. BERGES, Mme BURGIN, Mme CHARAF-HNINA, M. JOYEUX.  
Mme GALIACY, CAF de la Gironde

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION** :

**ABSENTS** :

Monsieur GLEYZE, Président du Département de la Gironde  
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports Gironde (DRAJES).  
Responsable du Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine - Bordeaux (CRIJNA).

Invités présents :

M. DUMONT, Directeur Général des Services – Ville de Gradignan  
M. BOUDIGUE, Directeur Général Adjoint des Services - Pôle Vie locale – Ville de Gradignan  
Mme de SIGY, Directrice Générale Adjointe des Services – Pôle stratégie territoriale et contractualisation - Ville de Gradignan

M. NICANOR, Association Prévention Spécialisée « Feu Vert »

Invités excusés :

Mme CHARLES, Directrice du centre de loisirs « Clos du Vivier »  
Melle PORTETS, Chargée de structure EPAJG Malartic  
M. CARQUIL, Chargé de structure EPAJG Bourg

Le Président,

  
Michel LABARDIN

La/le secrétaire de séance,

